

Ce rapport étant le dernier sous le nom de Centre IMC, il me tient particulièrement à cœur de jeter un rapide regard rétrospectif respectueux et reconnaissant pour tout ce qui a été entrepris et réussi.

En 1963, grâce aux associations de parents d'enfants IMC, une commission d'étude est créée. Après de nombreuses démarches administratives et un grand travail d'étude et de réalisation, le Centre ouvre ses premières classes le 21 avril 1969. A cette époque on a déjà compris que les problèmes importants doivent se résoudre à plusieurs et c'est pourquoi on intègre immédiatement le canton de Berne puis celui du Jura et, enfin, les départements français les plus proches.

Depuis, le Centre IMC a permis à un grand nombre d'enfants de dépasser leur handicap, en développant au mieux leurs compétences personnelles afin de leur permettre de mener une vie la plus harmonieuse et indépendante possible. Grâce au savoir faire de la direction et de l'ensemble du personnel, le Centre est reconnu loin à la ronde pour sa compétence professionnelle et son ambiance respectueuse de l'avis de chacun.

Comme annoncé dans le rapport de l'année dernière, la modification des pathologies et une diminution des atteintes IMC graves, dues à l'évolution des techniques médicales, ont amené le Centre à modifier sa mission en accord avec le Service des établissements spécialisés (SES) et l'Ofas. Ainsi, l'institution a pu et su s'adapter aux mutations importantes survenues. Pour mieux "coller" à la réalité, le Conseil de fondation a choisi un nouveau nom et un nouveau logo pour l'institution, soit "Centre régional d'apprentissages spécialisés, Berne, Jura, Neuchâtel", dit :

ceras

Cette nouvelle appellation nous permet d'insister sur les divers apprentissages que nos élèves peuvent réaliser au Centre dans les secteurs scolaires, thérapeutiques, éducatifs et professionnels grâce à notre approche pluridisciplinaire.

Le 17 juin de cette année, nous avons officialisé le passage du Centre IMC au Ceras par une petite manifestation en présence de Monsieur le Conseiller d'État Roland Debély et de Monsieur Didier Berberat, président du Conseil communal de la Chaux-de-Fonds. Au nom du Conseil de fondation, je leur adresse nos plus sincères remerciements pour leur présence et leurs mots de soutien. En présence de tous les enfants, des membres du personnel et de la direction, nous avons également eu le plaisir de remercier beaucoup d'anciens membres du Conseil de fondation ou de la direction pour leur engagement. A cette occasion et pour marquer l'importance de ce changement, tous les participants ont reçu un petit cadeau portant le nouveau logo du Ceras.

Autant de modifications structurelles et fonctionnelles ne se font pas sans quelques difficultés d'adaptation. L'engagement sans faille de la direction et de chacun des employés a permis à cette petite révolution interne de se réaliser dans le calme et le respect de chacun ainsi que pour le bien de nos élèves.

Je voudrais donc tirer un grand coup de chapeau à toutes les personnes engagées dans ce processus de changement. Par leur attitude positive et leur ouverture d'esprit nous avons pu mettre sur les rails le Ceras et je suis persuadé que ce sigle s'imposera rapidement comme le garant d'un travail de qualité.

Merci donc à tous d'avoir permis ce changement dans la continuité et "bon vent" au Ceras...

Les Reussilles, octobre 2005

Le président : Antoine Bigler